

SAC-891109

UNIVERSITÉ DE MONCTON

105^e réunion du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 9 novembre 1989

9 h Salon du Chancelier

Centre universitaire de Moncton

PRÉSENTS

Louis-Philippe Blanchard,
président
Fernand Arseneault
Anne-Marie Arseneault
Lorraine Y. Bourque
Armand Caron
Julien Chiasson
Wilkie Darismé
Léandre Desjardins
Jeannette Doucet
Marcel Duguay
Yvon Fontaine
Georges François
Rémi Guitard
Christophe Jankowski
Jean Ladouceur
Caroline Lanteigne
Denis Laroche
Roland G. LeBel
Léonard J. LeBlanc
Albert Lévesque
Colette Martin

PRÉSENTS

Guy Martin
Serge Morin
Carmen Paulin
Ronald Pettigrew
Marielle Préfontaine
Simone Rainville
Arsène Richard
Orner Robichaud
Rodolphe Savoie
Narendra Srivastava
Léo Thériault
Vance Toner
Francis Weil
George Wybouw
Margarita Yuste
Pierre Zundel
Paul-Émile Benoit, invité
Louis Malenfant, invité
Viateur Viel, invité
Gilles Long, secrétaire

EXCUSÉS: Samuel Arseneault, Gérald Boudreau, Mona Chamberlain, Médard Collette,
Kathleen McGraw, Jean-Guy Rioux et Émilien Vermette

ABSENT: Denis Laroche

TABLE DES MATIÈRES

1.	OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT	3
2.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
3.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
4.	CORRESPONDANCE	3
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
6.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-890831	4

7.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	4
7.1	(7.3) Rôle du Sénat - rapport d'étape	4
7.2	(7.4) Doctorat en études françaises	4
7.3	(10) Réception du procès-verbal CCJ-890818	4
7.4	(17.1) Création du Centre de recherche en conversion d'énergie ..	4
7.5	(17.2) Comité conjoint MESF - U de M	5
7.6	(17.3) Nouvelle procédure d'admission	5
7.7	(13) Orientation future de l'Université	5
8.	RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	6
8.1	Exigence de mathématique 122 pour les programmes d'administration	6
8.2	Modifications mineures au programme de BEd élémentaire	6
9.	PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE LA R-D-C À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON.....	7
10.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-891026	8
10.1	Procédure de planification	8
11.	DEUXIÈME RAPPORT DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PERSONNES DIPLÔMÉES ET DES FINISSANTS ET FINISSANTES	9
12.	NOMINATIONS	9
12.1	Comité d'attestation d'études	9
12.2	Comité des programmes	9
12.3	Conseil de l'éducation permanente	10
13.	STATISTIQUES: INSCRIPTIONS 1989-90	10
14.	AFFAIRES NOUVELLES	10
15.	PROCHAINE RÉUNION	10
16.	CLÔTURE	10
	ANNEXES	11
	ANNEXE A: Rapport des inscriptions en retard à la session d'automne 1989	12
	ANNEXE B: Rapport du Comité des programmes	13
	ANNEXE C: Principes de la politique de la R-D-C à l'Université de Moncton	18
	ANNEXE D: Procès-verbal CCJ-891026	34
	ANNEXE E: Deuxième rapport de l'enquête auprès des personnes diplômées et des finissants et finissantes	40
	ANNEXE F: Statistiques: inscriptions 1989-90	75

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 5. Les personnes suivantes se sont excusées: Samuel Arseneault, Gérald Boudreau, Mona Chamberlain, Médard Collette, Kathleen McGraw, Jean-Guy Rioux et Émilien Vermette. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres: Léo Thériault et Pierre Zundel, professeurs au CUSLM.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

M. le Secrétaire donne lecture de l'avis de convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

D'après le Secrétaire, tout est conforme.

4. CORRESPONDANCE

4.1 Lettre de René Didier (1989 11 02) relative au programme de maîtrise en administration publique. Comme chaque membre a reçu cette lettre, et avec l'assentiment de l'assemblée, Monsieur le Secrétaire n'en fait pas lecture.

4.2 Accusé de réception à la précédente par le Recteur (1989 11 02). Monsieur le Président explique que la lettre de Monsieur Didier a été amenée et qu'elle a été référée au VRER pour qu'il y donne suite.

4.3 Lettre de Tran Quang Ba (1989 11 03) relative à la maîtrise en administration publique. Monsieur le Président informe les membres qu'il a reçu cette lettre le 7 novembre. Le BDS en a pris connaissance; celle-ci sera envoyée au «Comité ad hoc sur les questions relatives aux programmes d'administration publique» pour avoir ^s avis. Suite sera donnée à la prochaine réunion du Sénat, si c'est possible.

4.4 Lettre de Norman Roy (1989 11 06) relative à la maîtrise en administration publique. Le BDS a recommandé d'envoyer cette lettre au VRER pour consultation et rapport.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajouts à la rubrique «Affaires découlant du procès-verbal»:

7.7 (13) Orientation future de l'Université

Ajouts à la rubrique 10

10.1 Procédure de planification

Enlever: la rubrique 13 est rayée parce que le rapport n'est pas prêt.

R: 01-SAC-891109

Il est proposé par Fernand Arseneault et appuyé par Colette Martin

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote

unanime

ADOPTÉ.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-890831**R: 02-SAC-891109**

Il est proposé par Armand Caron et appuyé par Guy Martin

"Que le procès-verbal SAC-890831 soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

7.1 (7.3) Rôle du Sénat - rapport d'étape

Monsieur le Président précise qu'un rapport écrit sera présenté à la réunion de mars. Concernant les mécanismes de fonctionnement, nous les avons déjà vus et la procédure a été assouplie; nous utilisons davantage le comité plénier. Une question qui semble inquiéter, c'est la question de planification à long terme. Le travail du Sénat est préparé par des comités du Sénat. Il se peut que le Sénat veuille se réunir plus souvent que quatre fois par année. Pour ce qui est du vote électronique, le Secrétaire général a fait des démarches et on devrait avoir quelque chose plus tard. A la rubrique 10, on discutera de la planification à long terme.

7.2 (7.4) Doctorat en études françaises

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que la CESPM a approuvé le doctorat avec les deux conditions suivantes:

- Avoir une période de résidence de quatre sessions;
- Faire faire une évaluation du programme, après 5 ans, par des consultants externes.

7.3 (10) Réception du procès-verbal CCJ-890818

Monsieur le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que le Sénat avait refusé de recevoir le procès-verbal du Comité conjoint de la planification (CCJ-890818). La question a été apportée au BDS. Au niveau de la CESPM, il y a des changements importants dans le domaine de la planification; la CESPM prévoyait utiliser une procédure plus élaborée, mais cette nouvelle procédure n'a été utilisée qu'en Nouvelle-Écosse. Compte tenu de la décision du Sénat de ne pas recevoir le rapport, le BDS a décidé que la liste des programmes présentés ne serait pas envoyée à la CESPM. Ce même rapport a été acheminé au Conseil des gouverneurs qui l'a reçu. Donc la liste des projets en dépenses capitales a été acheminée à la CESPM. Il était très important d'envoyer cette liste à la CESPM. On pourra en discuter davantage au point 10.

7.4 (17.1) Création du Centre de recherche en conversion d'énergie

La proposition a été acheminée au Conseil des gouverneurs qui a donné son approbation. On est en train de monter ledit centre. On a reçu deux importantes subventions. Tout va bien à ce chapitre.

7.5 (17.2) Comité conjoint MESF - U de M

Le travail du Comité a débuté au début d'août; il se réunit deux à trois jours par semaine. Le travail continue. Le rapport sortira d'ici à deux semaines.

Il faut que l'acheminement soit conforme à la compétence du Sénat de ne pas l'envoyer au Conseil avant que le Sénat en soit saisi.

7.6 (17.3) Nouvelle procédure d'admission (Voir l'annexe A)

Viateur Viel explique. Il est d'avis que le titre ne concorde pas avec le document expédié. On devrait plutôt parler de «Nouvelle procédure pour les inscriptions en retard». Il précise que pour le deuxième cycle le nouveau règlement ne s'appliquait pas. L'application de ce règlement est difficile pour certains cas, car il est très rigide.

Selon le Président du Comité, le Comité d'appel a entendu 8 cas refusés au préalable par le VRER; cinq ont été autorisés à s'inscrire à temps complet.

Le Comité d'appel a l'intention de faire certains commentaires relatifs au nouveau règlement. Dans l'ensemble, ledit règlement a eu des effets très probants. Le BDS a demandé que le rapport lui soit soumis.

Un membre se demande si la fermeté va rendre la situation plus facile? Et les deux centres du Nord?

Au CUSLM, un étudiant étranger s'est présenté en retard. Le fait d'avancer la date de réadmission a aidé.

Quant au CUS, l'on trouve que le problème est l'arrivée tardive des étudiants étrangers. Pour faciliter leur adaptation, il faudrait les faire venir plus tôt.

7.7 (13) Orientation future de l'Université

Le Secrétaire général informe les membres que les commentaires recueillis en Comité plénier ont été transmis aux membres du Comité consultatif de sélection du recteur et ils seront expédiés aux candidats retenus. Le 29 novembre prochain le Comité doit établir la liste des candidatures retenues pour interview. Ces personnes recevront ensuite les commentaires du Comité plénier. A sa prochaine réunion, le Comité compte préciser, dans le détail, comment vont se faire les consultations.

R: 03-SAC-891109

Il est proposé par Arsène Richard et appuyé par Georges Wybouw

"Lorsque la liste des candidatures retenues sera prête, que les membres du Sénat puissent rencontrer les candidats retenus à la prochaine réunion du Sénat."

AMENDEMENT

R: 04-SAC-891109

Il est proposé par Georges François et appuyé par Julien Chiasson

"Et qu'il y ait un vote indicatif suite à cette rencontre."

Vote Pour 30 Contre 1 Abstentions 3 ADOPTÉ.

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée

Vote Pour 31 Contre 1 Abstentions 2 ADOPTÉ.

8. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

(Voir l'annexe B)

Léonard J. LeBlanc explique les recommandations qui sont données à titre d'information.

En rapport avec la maîtrise en sciences appliquées, ce qui paraît dans le Répertoire est conforme à ce qui a été envoyé à la CESP. L'École peut offrir les deux diplômes suivants: la maîtrise ès sciences appliquées (génie industriel) et la maîtrise ès sciences appliquées (génie civil). Elle ne peut pas offrir la maîtrise ès sciences appliquées (génie mécanique).

Par exemple les neuf "sous-sections" de la maîtrise en éducation ont été soumises une à une à la CESP.

8.1 Exigence de mathématique 122 pour les programmes d'administration

R: 05-SAC-891109

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Jean Ladouceur

"Que le Sénat entérine la décision du Comité des programmes: que le nouveau règlement relatif à l'exigence de mathématique 122 pour les programmes d'administration (05-SAC-890601) n'entre en application que pour les étudiantes et les étudiants qui feront une demande d'admission en vue de s'inscrire à compter de septembre 1991."

Vote unanime ADOPTÉ.

8.2 Modifications mineures au programme de BEd élémentaire

R: 06-SAC-891109

Il est proposé par Léonard J. Leblanc et appuyé par Omer Robichaud

"Que les modifications suivantes au programme de BÉd élémentaire soient adoptées:

Que le cours ÉD 2355 Didactique de la lecture I, passe de la 2^e année à la 3^e année et porte le sigle ÉD 3352;

Que le cours ED 3160 Aspects administratifs et professionnels, passe de la 3^e année à la 2^e année."

Vote unanime ADOPTÉ.

Concernant le fonctionnement du Comité des programmes, quand les applications du document de la formation générale prendront-elles effet?

La décision prise par le Sénat sur la formation générale laisse planer de nombreuses questions, selon le VRER.

PAUSE 10 h 35

REPRISE 10 h 55

9. PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE LA R-D-C À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

(Voir l'annexe C)

Président: Au BDS on a pensé que l'assemblée pourrait aller en Comité plénier pendant environ 45 minutes.

R: 07-SAC-891109

Il est proposé par Serge Morin et appuyé par Yvon Fontaine

"Que le Sénat siège en Comité plénier pendant une période de 30 à 45 minutes."

Vote unanime ADOPTÉ.

Monsieur Louis-Philippe Blanchard agira comme président du Comité plénier. Il est 11 h

R: 08-SAC-891109

Il est proposé par Arsène Richard et appuyé par Pierre Zundel

"Que le Sénat revienne en assemblée régulière."

Vote unanime ADOPTÉ.

Il est 12 h 12.

R: 09-SAC-891109

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Narendra Srivastava

"Que le document (rubrique 9) de la FÉSR soit reçu, que la FESR soit encouragée à s'inspirer des commentaires et suggestions des membres du Sénat pour élaborer davantage sur les questions de fonds qui sont soulevées en recherche/développement/création et que /e(les) document(s) préparés servent à alimenter des débats sur des principes ou des questions de fonds lors des prochaines réunions du Sénat."

Vote Pour 19 Contre 5 ADOPTÉ.

Christophe Jankowski demande que les intervenants d'aujourd'hui lui adressent leurs commentaires sous forme abrégée et écrite.

DÉJEUNER 12 h 25
RETOUR 14 h

10. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-891026

(Voir l'annexe D)

R: 10-SAC-891109

Il est proposé par Lorraine Y. Bourque et appuyé par Anne-Marie Arseneault

"Que le procès-verbal CCJ-891026 soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

En ce qui a trait à la rubrique 3.1, Réunion conjointe SAC-CGV, Léandre Desjardins informe qu'un petit comité formé de deux sénateurs et de deux gouverneurs est à planifier cette réunion conjointe SAC-CGV. Elle aura lieu le 8 décembre et durera environ quatre heures. Madame Paule Leduc a accepté d'être conférencière. Il remercie Lorraine Y. Bourque, Dollard LeBlanc et Léone Boudreau-Nelson, membres du comité d'organisation.

10.1 Procédure de planification

Léonard J. LeBlanc suggère que les membres du comité puissent entendre les membres du Sénat.

R: 11-SAC-891109

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Colette Martin

"Que le Sénat siège en Comité plénier pendant une période de 30 minutes."

Vote unanime ADOPTÉ.

Il est 14 h 10.

Louis-Philippe Blanchard préside le Comité plénier.

R: 12-SAC-891109

Il est proposé par Serge Morin et appuyé par Léandre Desjardins

"Que le Sénat revienne en assemblée régulière."

Vote unanime ADOPTÉ.

Il est 15h15.

PAUSE 15 h 15
REPRISE 15 h 35

11. DEUXIÈME RAPPORT DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PERSONNES DIPLÔMÉES ET DES FINISSANTS ET FINISSANTES
(Voir l'annexe E)

Marielle Préfontaine explique le rapport et souligne deux corrections à apporter au document. À la page 4, premier paragraphe sous la rubrique 2, il faut lire: Les diplômé-e-s représentent 58 pour cent de l'ensemble des répondants et répondantes tandis que les finissants et finissantes représentent 71 pour cent. À la page 11, les groupes de satisfaction devraient se lire dans l'ordre suivant: F. satisf. Satisf. moy. G. satisf..

Madame Préfontaine répond aux questions relatives à la méthodologie, que certains questionnent. Sa recherche révèlent, entre autres, que les répondants et répondantes trouvent:

- qu'il y a trop de cours obligatoires et pas assez de cours au choix;
- que leur habileté en langue anglaise est insuffisante.

Si une telle étude devait se poursuivre, il faudrait faire une évaluation des services de la bibliothèque comme dans le premier rapport.

R: 13-SAC-891109

Il est proposé par Albert Lévesque et appuyé par Pierre Zundel

"Que le rapport de l'enquête auprès des personnes diplômées et des finissants et finissantes soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

12. NOMINATIONS

12.1 Comité d'attestation d'études

Il s'agit de nommer un étudiant ou une étudiante, membre du Sénat.

R: 14-SAC-891109

Il est proposé par Guy Martin et appuyé par Carmen Paulin

"Que le BDS ait le mandat de trouver un étudiant ou une étudiante pour faire partie du Comité d'attestation d'études."

Vote unanime ADOPTÉ.

12.2 Comité des programmes

Il s'agit de nommer un membre provenant du CUM.

Léonard J. LeBlanc explique que cette question a été discuté au BDS. Il y a deux possibilités: celle de procéder comme la dernière fois avec une période de mise en candidature. L'autre possibilité: le Bureau de direction du Sénat a approché les candidats de la dernière ronde de nominations. Trois d'entre eux accepteraient de siéger.

R: 15-SAC-891109

Il est proposé par Arsène Richard et appuyé par Lorraine Y. Bourque

"Qu'il y ait une période de mise en candidature pour la prochaine réunion."

Vote unanime ADOPTÉ.

12.3 Conseil de l'Éducation permanente

R: 16-SAC-891109

Mise en candidature

Rachel Gallant-Bourgeois Proposeure: Marielle Préfontaine

Monsieur le Président proclame l'élection sans concurrent de Rachel Gallant-Bourgeois au Conseil de l'Éducation permanente.

13. STATISTIQUES: INSCRIPTIONS 1989-90

(Voir l'annexe F)

Le Secrétaire général explique. L'Éducation permanente a connu une croissance dans chacun des trois centres.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Arsène Richard donne un avis de motion afin de créer une instance chargée de la promotion de l'enseignement. Il voudrait qu'on s'occupe d'un équilibre entre le développement, la recherche et la créativité.

15. PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu le 8 mars 1990 à 9 h.

16. CLÔTURE

R: 17-SAC-891109

Il est proposé par Guy Martin et appuyé par Roland G. LeBel

"Que la séance soit levée."

Vote unanime ADOPTÉ.

Il est 16 h 45.

Contresigné le _____

Louis-Philippe Blanchard, Président

Gilles Long, secrétaire